Courbe de concentration des dépenses de santé

Grâce à l'exhaustivité des données en sa possession, l'Agence InterMutualiste (AIM) est en mesure de calculer la concentration des dépenses de santé au sein de la population belge. Elles ne sont pas réparties uniformément parmi la population, mais sont concentrées dans une petite partie de celle-ci.

Les résultats sont présentés sous forme de courbes de Lorenz.

En 2022, l'assurance maladie en Belgique a déboursé 37,2 milliards d'euros en soins de santé et en médicaments. Parmi ce montant, 57,6 % soit 21,5 milliards d'euros étaient destinés aux soins de santé de 5 % de la population. Lors d'un premier exercice pour 2012, ce chiffre était de 53 %.

Contact Agence InterMutualiste
Xavier Rygaert - xavier.rygaert@intermut.be (Analyste)

Sofie Vanassche - sofie.vanassche@intermut.be (Direction - porte-parole)

P.-S.

- Courbes de Lorenz AIM - 2025
- Courbes de Lorenz AIM - 2014
- Interprétation des courbes de Lorenz - 2014